

Date de transmission de l'acte: 17/06/2026

Date de réception de l'AR: 17/06/2026

066-246600415-DE\_091\_2026-DE

A G E D I

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

### DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES  
ROUSSILLON CONFLENT

#### **O B J E T :**

**Désignation des représentants de  
la communauté de communes  
Roussillon Conflent au sein des  
instances du Parc Naturel  
Regional Des Pyrénées Catalanes**

**Nombre de Conseillers : 33**

**En exercice : 33**

**Présents : 28**

**Votants : 33**

**Délib. n° 04– 09/06/2026**

Certifié exécutoire

Transmis à la Sous Préfecture de  
Prades

le

Par porteur

Publié le

Notifié le

L'an deux mille vingt-six, le 09 juin, le Conseil de la Communauté de communes Roussillon Conflent regroupant les Communes de Bélesta, Boule d'Amont, Bouleternère, Casefabre, Corbère, Corbère les Cabanes, Glorianes, Ile sur Têt, Millas, Montalba le Château, Néliach, Prunet et Belpuig, Rodès, St Féliu d'Amont, Saint-Michel de Llores, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sur la commune de Ile sur Têt, salle la Catalane, sous la présidence de Robert OLIVE.

Date de la convocation : mardi 02 juin 2026

**Présents :** ALBERT Philippe (T), AYMERICH Claude (T), BAPTISTE Florence (T), BONMARTEL Jonathan (Suppléant de BIANCHINI Marc), BOTEBOL Claudine (T), BOURNIOLE Frédéric (T), CROUILLES GABORIT Emilie (T), FABRESSE Alain (T), GILI Valérie (T), GUINCHARD Jean-Christophe (T), HAUTEFAYE France (T), LABAU Agnès (T), LIZANA BONAFOS Karine (T), MARTINEZ Marie (T), MESA Michaël (T), MONTANOLA Galdric (T), MORAGAS Nathan (T), OLIVE Joseph (T), OLIVE Robert (T), PAGES Caroline (T), PEGOURIE Christiane (T), PELISSIER Alain (T), QUINTUS Cécile (T), SOLERE Jean-Claude (T), STORCH Jacques (T), TRAFI Pascal (T), VIDAL Gilles (T), VILA Patrice (T).

#### **Absents excusés :**

**Absents ayant donné pouvoir :** BENDRELL Brigitte (T) à OLIVE Joseph (T), BONACAZE Benoit (T) à OLIVE Robert (T), DRAGUÉ Céline (T) à BAPTISTE Florence (T), LOPEZ Valérie (T) à VIDAL Gilles (T), SURJUS-ROJAS Marie-Isabelle (T) à PELISSIER Alain (T).

**MORAGAS Nathan a été nommé secrétaire de séance.**

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

066-246600415-DE\_091\_2026-DE

A G E D I

CONSIDERANT que le Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes nous informe par mail en date du 21 mai 2026, qu'il convient de procéder à la désignation des représentants appelés à siéger au sein des instances liées aux dispositifs financiers portés par le Parc, dans le cadre du renouvellement des Conseillers communautaires.

CONSIDERANT que ces désignations concernent les instances suivantes :

- **Le programme LEADER** (Liaison Entre Actions de Développement de l'Économie Rurale) : programme européen destiné à soutenir des projets innovants en milieu rural. Il finance des actions locales dans des domaines variés tels que le tourisme, l'économie locale, les services, la transition écologique ou la valorisation du patrimoine. **Deux représentants titulaires doivent être désignés ;**
- **Le Contrat Territorial Occitanie** : dispositif partenarial mis en œuvre avec la Région Occitanie afin d'accompagner les projets structurants des territoires. Il permet le financement d'opérations d'aménagement, d'équipements publics, de développement économique ou de transition écologique. **Un représentant titulaire et un représentant suppléant doivent être désignés.**
- **Le FEDER – Approche Territoriale Intégrée (ATI)** : dispositif financé par le Fonds Européen de Développement Régional visant à soutenir des projets répondant aux enjeux du territoire dans une logique de développement durable et intégré. Les actions soutenues concernent notamment l'environnement, la mobilité, l'énergie ou l'attractivité territoriale. **Un représentant titulaire et un représentant suppléant doivent être désignés.**

CONSIDERANT qu'il est précisé qu'une même personne peut être désignée sur l'ensemble des dispositifs précités.

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité,  
Le Conseil communautaire,**

**DESIGNE** les représentants de la Communauté de communes Roussillon Conflent appelés à siéger au sein des différentes instances du Parc Naturel Régional des Pyrénées Catalanes, comme suit :

Date de transmission de l'acte: 17/06/2026

Date de reception de l'AR: 17/06/2026

| Instances du PNR Pyrénées<br>Catalanes<br>066-246600415-DE_091_2026-DE<br>A G E D I |  | Titulaire                                          | Suppléant                 |
|-------------------------------------------------------------------------------------|--|----------------------------------------------------|---------------------------|
| LEADER                                                                              |  | -Mme Claudine BOTE BOL<br>-Mme Christiane PEGOURIE |                           |
| Contrat Territorial Occitanie                                                       |  | - Mme Claudine BOTE BOL                            | - Mme Christiane PEGOURIE |
| FEDER – Approche Territoriale<br>Intégrée (ATI)                                     |  | - Mme Christiane PEGOURIE                          | - Mme Claudine BOTE BOL   |

**CHARGE** le Président de faire toutes les diligences utiles à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Ille sur Têt, les jours, mois, et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

**Le Président**  
**Robert OLIVE**

